

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS de Jeanne-Mance



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achetsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-678-7 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-011-7 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-012-4 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales

vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- Dans l'ensemble, la part de la population du CSSS de Jeanne-Mance vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement est peu élevée.
- Quand on y regarde de plus près toutefois, à l'échelle des CLSC et des voisinages, le portrait est différent. Le secteur des Faubourgs présente une concentration importante de sa population concernée par les conditions matérielles les plus défavorables dans tous ses voisinages outre celui du Vieux-Montréal.
- La défavorisation sociale est importante sur tout le territoire du CSSS.
- Le secteur des Faubourgs se classe défavorablement sur les deux plans.
- Comparativement à la situation qui prévalait en 2001, il y a une diminution de la proportion et du nombre de personnes vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement, alors qu'en ce qui concerne la défavorisation sociale, elle affecte encore un peu plus la population du CSSS.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS de Jeanne-Mance

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

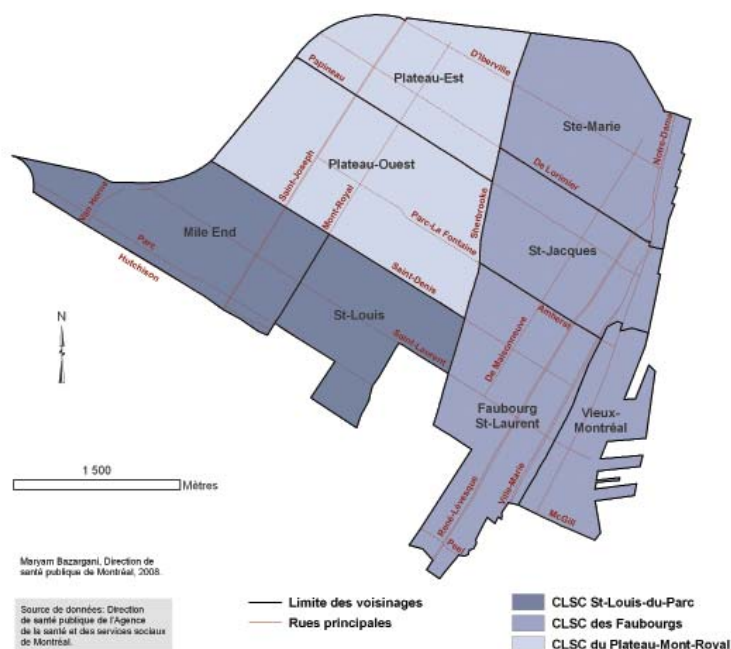
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
Jeanne-Mance, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

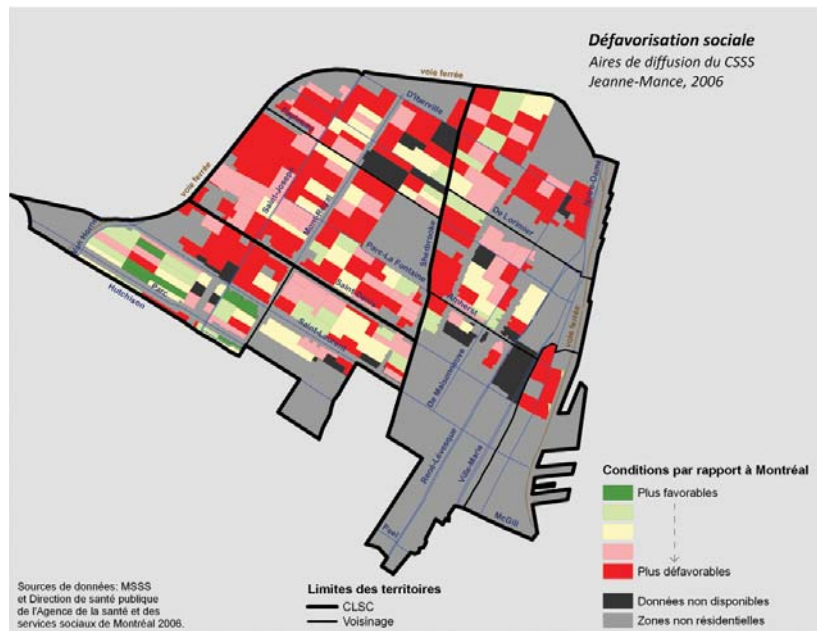
La défavorisation sociale en 2006

Comme on peut le voir sur la carte, les conditions défavorables socialement (quintile 4 et 5), en rouge et en rose, dominent.

Dans le CSSS, 45 % de la population, soit plus de 58 000 personnes, vivent dans des aires caractérisées par les conditions sociales les plus défavorables (quintile 5).

La défavorisation sociale est plus importante dans les secteurs de CLSC du Plateau-Mont-Royal et des Faubourgs que dans Saint-Louis-du-Parc.

Le voisinage le plus défavorisé socialement est Sainte-Marie, dans le secteur des Faubourg, avec 60 % de sa population vivant dans les conditions sociales les plus défavorables. Cependant, c'est dans le voisinage du Plateau-Ouest, dans le secteur du Plateau-Mont-Royal que l'on retrouve le plus grand nombre d'effectifs demeurant dans ces conditions sociales défavorables, soit 17 526.



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le CSSS occupe le 3^{ième} rang parmi les plus favorisés sur le plan matériel.

À l'inverse, il est le plus défavorisé socialement des territoires de CSSS de la région montréalaise.

Le secteur de CLSC des Faubourgs se classe défavorablement, tant sur le plan matériel (19^{ième} sur 29) que social (26^{ième} sur 29).

Il y a davantage de contrastes sur le plan de la défavorisation matérielle que sur le plan de la défavorisation sociale. Les trois secteurs et la plupart des voisinages sont mal positionnés sur le plan social.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS de Jeanne-Mance	3	12
CLSC de Saint-Louis-Du-Parc	8	20
Saint-Louis-du-Parc	32	85
Mile-End	46	63
CLSC des Faubourgs	19	26
Sainte-Marie	84	104
Saint-Jacques	73	97
Vieux-Montréal	3	82
Faubourg-Saint-Laurent	80	86
CLSC du Plateau-Mont-Royal	3	28
Plateau-Est	40	105
Plateau-Ouest	17	107

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

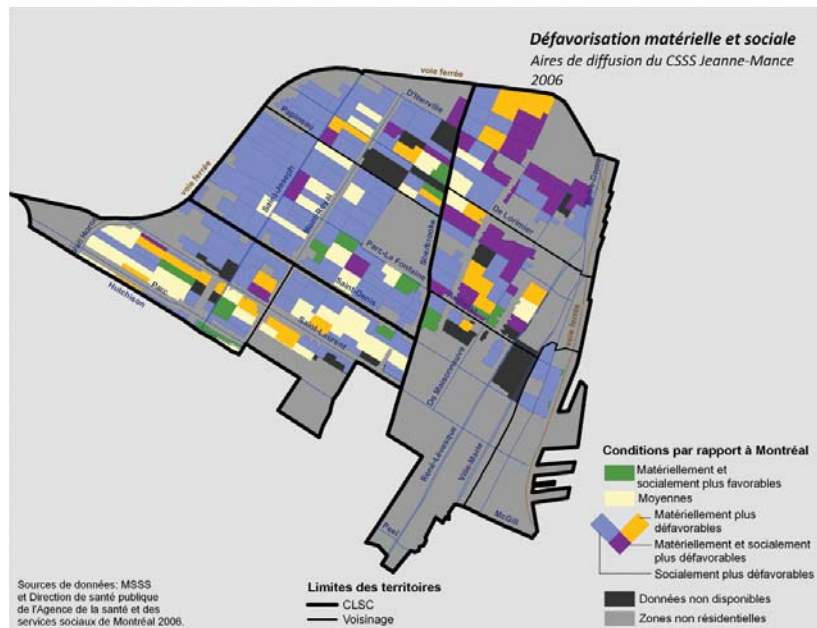
Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Par rapport à Montréal, le profil de conditions socialement plus défavorables est beaucoup plus représenté dans le CSSS, et c'est le cas dans tous les secteurs.

Les plus défavorisés du CSSS qui combinent défavorisation matérielle et sociale sont concentrés dans le secteur des Faubourgs (34 % de la population classée dans ce profil). Ainsi, 43 % de la population ou 6 893 personnes résident dans des zones marquées par ces conditions dans le voisinage de Sainte-Marie et c'est le cas de 41 % de la population ou 5 523 personnes, dans le voisinage de Saint-Jacques.



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

Si on compare avec la situation qui prévalait en 2001 (voir tableaux en annexe), on remarque globalement que les milieux sont un peu moins défavorisés matériellement, la proportion de la population vivant dans les aires caractérisées par les conditions matérielles les plus défavorables (5^{ième} quintile) étant passée de 10 % à 8 %. Toutefois, la part de résidents vivant dans des aires classées dans le 4^{ième} quintile de la défavorisation matérielle est demeurée stable (17 %).

Dans le secteur des Faubourgs, la proportion de la population vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement est passée de 26 % en 2001 à 15 % en 2006. Elle a toutefois augmenté en ce qui concerne les aires classées dans le 4^{ième} quintile, de 29 % en 2001 à 32 % en 2006. Le voisinage de Sainte-Marie, en particulier, a vu la part de résidents vivant dans les conditions matérielles les plus défavorables (5^{ième} quintile) fondre (de 42 % à 22 %) et il y a également moins de personnes vivant dans des aires classées dans le 4^{ième} quintile de la défavorisation (43 % en 2001 à 35 % en 2006). En contrepartie, dans cette dernière catégorie, le voisinage de Saint-Jacques présente en 2006 une détérioration considérable des conditions matérielles, la proportion de résidents vivant dans ces conditions

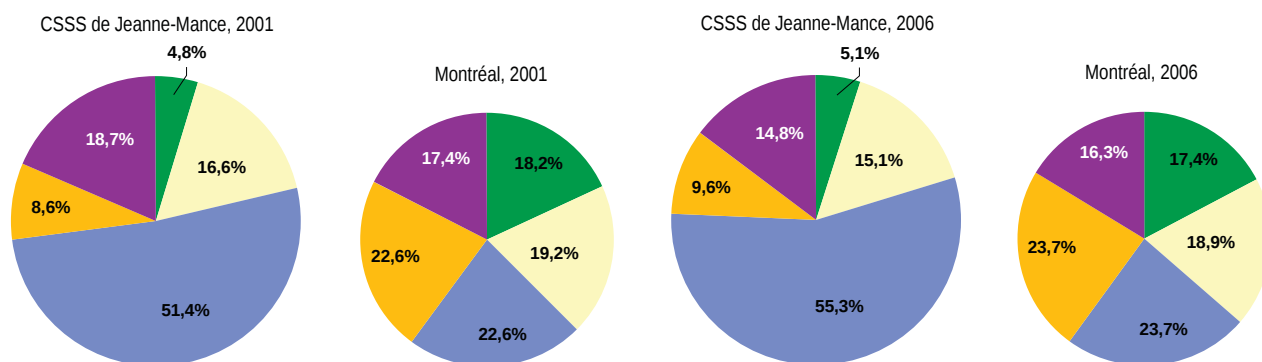
² Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

matérielles défavorables étant passée de 34 % à 55 %, une augmentation de 2 830 résidents par rapport aux 4 549 en 2001.

Dans le secteur du Plateau-Mont-Royal, le voisinage du Plateau Est, a connu une hausse de la proportion de résidents demeurant dans une zone où les conditions matérielles sont associées au 4^{ième} quintile, soit de 12 % (2 284 personnes) en 2001 à 19 % (3 362 résidents) en 2006.

Sur le plan de la composante sociale maintenant, on note une petite détérioration des conditions dans le CSSS (de 43 % à 45 % des résidents vivant dans les conditions sociales les plus défavorables). La part de personnes habitant dans les conditions les plus défavorables socialement a augmenté dans le secteur de Saint-Louis-du-Parc et, principalement, dans celui du Plateau-Mont-Royal, mais a diminué dans le secteur des Faubourgs. Dans ce dernier secteur, le voisinage du Vieux-Montréal fait exception, la proportion de personnes demeurant dans des aires associées au 5^{ième} quintile étant de 39 % en 2006, alors qu'il n'y avait aucune personne vivant dans ces conditions en 2001. Dans le voisinage du Faubourg-Saint-Laurent, la proportion de résidents dans cette même catégorie a diminué mais s'est accru dans le 4^{ième} quintile. De ce fait, en considérant les aires du 4^{ième} et 5^{ième} quintiles, plus de gens sont concernés par les conditions sociales défavorables (66 % en 2001 contre 74 % en 2006). Quant au secteur du Plateau-Mont-Royal, c'est dans le voisinage du Plateau-Ouest que les conditions sociales sont moins favorables en 2006 qu'en 2001.

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006



La comparaison de la répartition des profils de conditions dans le CSSS montre bien l'importance du profil de conditions socialement défavorables comparativement à Montréal. La part de ce profil s'est accrue entre 2001 et 2006. Il est plus représenté en 2006 dans tous les secteurs, particulièrement dans celui de Saint-Louis-du-Parc (voir tableaux en annexe).

En 2006, moins de personnes vivent dans des conditions de défavorisation combinée (conditions matériellement et socialement défavorables) comparativement à 2001. C'est le cas dans tous les secteurs et presque tous les voisinages sauf pour le voisinage de Saint-Jacques, où le pourcentage et le nombre des résidents vivant dans ce profil de conditions ont augmenté (de 27 % à 41 % ou de 3 603 à 5 523 personnes), et celui du Plateau Est où la situation est semblable à celle de 2001 (un peu plus de 2 280 personnes résidant dans ces conditions et une proportion qui a peu augmenté, de 12 % à 13 %). La part des autres catégories de profils est demeurée relativement semblable.

Matériellement ET socialement plus favorables
Moyennes
Socialement plus défavorables (pas matériellement)
Matériellement plus défavorables (pas socialement)
Matériellement ET socialement plus défavorables

Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

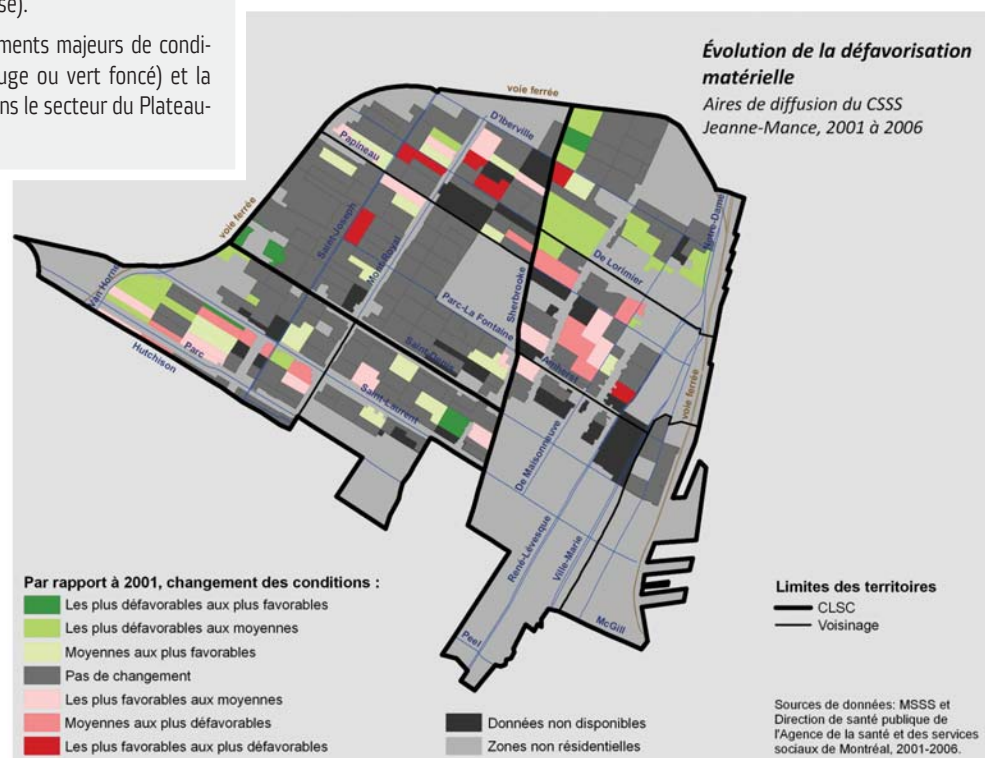
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

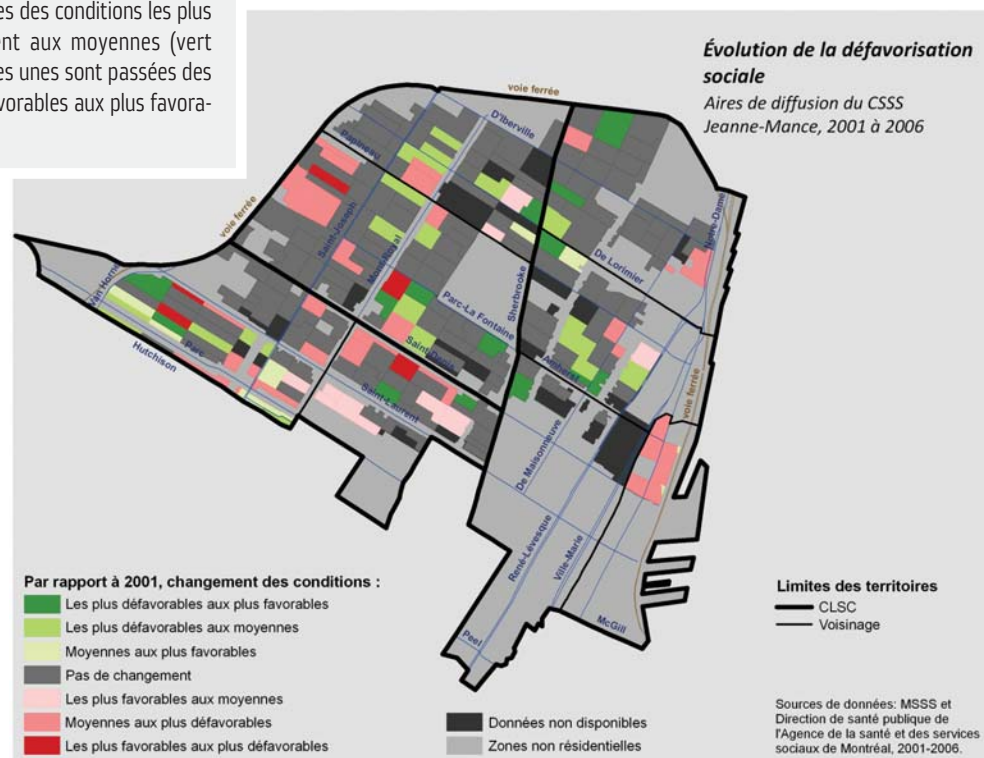
- De façon globale, on remarque moins de changements de conditions matérielles dans le secteur du Plateau-Mont-Royal, en particulier dans le voisinage du Plateau-Ouest où les conditions sont demeurées plutôt stables (en gris foncé).
- Sinon, on remarque que les autres secteurs ont connu des changements diversifiés sur le plan matériel.
- Dans Sainte-Marie, à part une concentration de zones qui sont demeurées stables, les changements concernent plutôt un passage des conditions matériellement défavorables aux moyennes (vert moyen).
- Dans Saint-Jacques, il y a plutôt quelques zones où les changements de conditions matérielles sont plus défavorables (en rose).
- On note peu de changements majeurs de conditions matérielles (en rouge ou vert foncé) et la plupart se retrouvent dans le secteur du Plateau-Mont-Royal.



Évolution globale de la défavorisation sociale

Quelques constats

- On observe plusieurs zones de la partie Nord-Ouest du territoire du CSSS où les conditions sociales se sont détériorées (en rose moyen surtout).
- Il y a peu de changements défavorables sur le plan des conditions sociales dans le secteur des Faubourgs.
- Le territoire du CSSS présente un certain nombre de zones qui sont passées des conditions les plus défavorables socialement aux moyennes (vert moyen) et même quelques unes sont passées des conditions des plus défavorables aux plus favorables (vert foncé).



La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Quelques constats

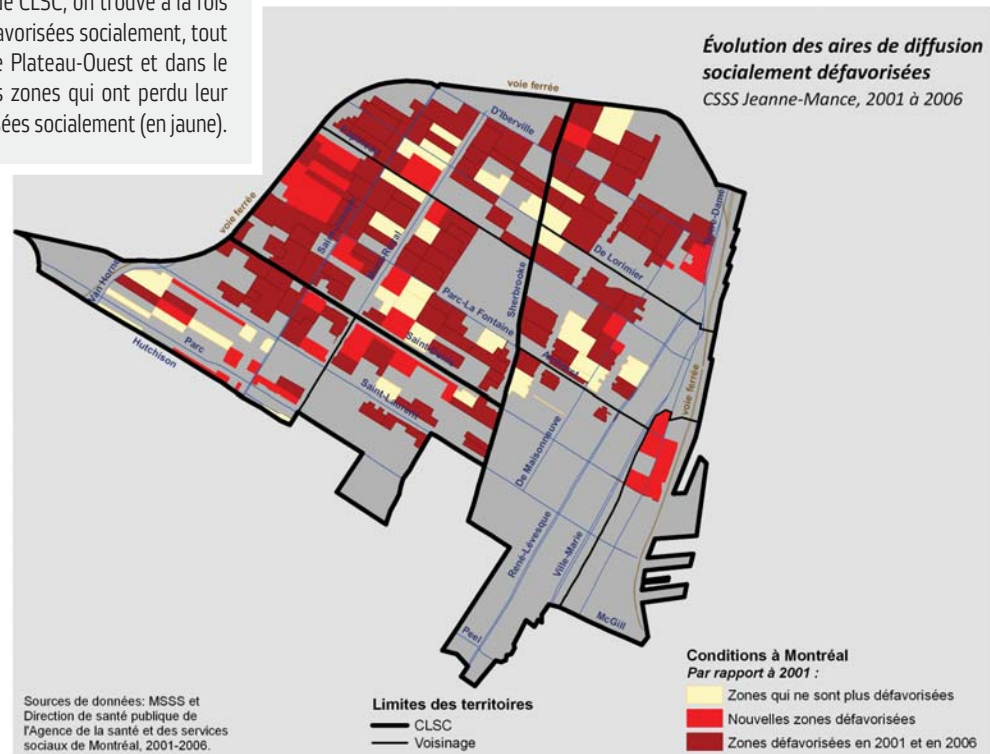
- Évolution des aires de diffusion
matériellement défavorisées**
CSSS Jeanne-Mance, 2001 à 2006



Évolution des aires les plus défavorisées socialement

Quelques constats

- Comme l'illustre la carte, la plupart des zones défavorisées socialement en 2001 le sont toujours en 2006 (en rouge foncé).
- Dans les trois secteurs de CLSC, on trouve à la fois des nouvelles zones défavorisées socialement, tout particulièrement dans le Plateau-Ouest et dans le Mile End, ainsi que des zones qui ont perdu leur statut des plus défavorisées socialement (en jaune).



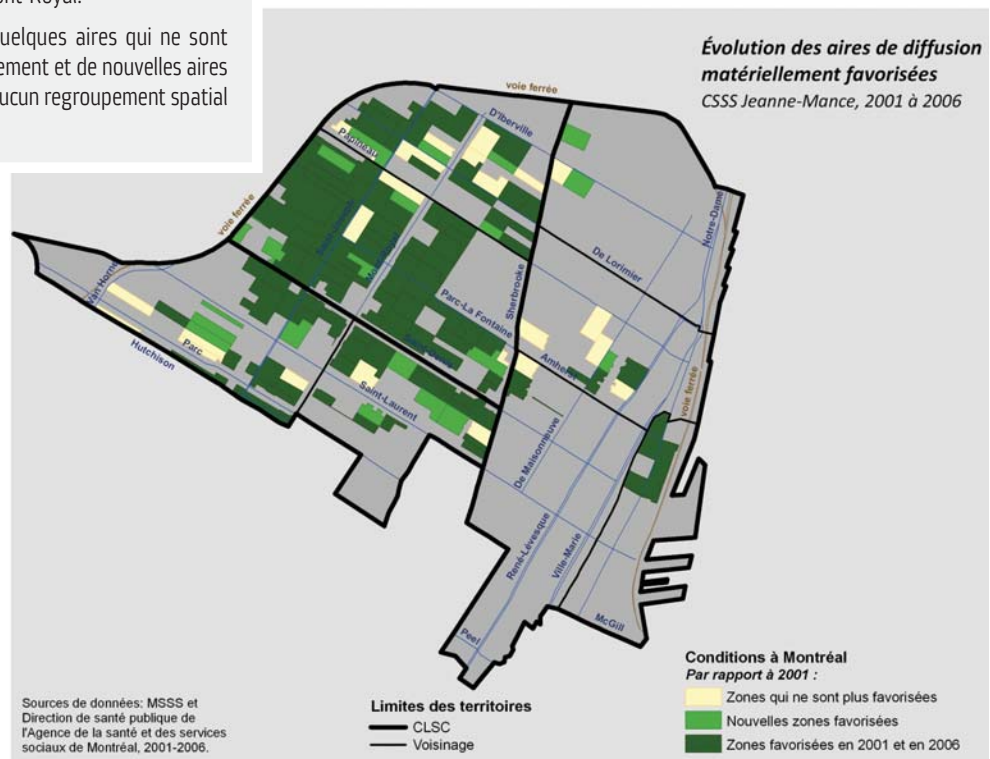
3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Évolution des aires les plus favorisées matériellement

Quelques constats

- Les aires les plus favorisées matériellement du territoire de CSSS sont toujours localisées principalement à l'ouest, et concentrées principalement dans le secteur du Plateau-Mont-Royal.
- On remarque ici et là quelques aires qui ne sont plus favorisées matériellement et de nouvelles aires favorisées, mais il n'y a aucun regroupement spatial particulier.



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Quelques constats

- Il y a toujours peu d'aires qui sont caractérisées par les conditions sociales les plus favorables.
- Comme il y en a peu, on ne distingue pas de changements particuliers.
- Il y a une dispersion des nouvelles aires favorisées socialement et des aires qui ne le sont plus. Toutefois, ces dernières sont surtout localisées dans les secteurs Saint-Louis-du-Parc et du Plateau-Mont-Royal.



Tableaux

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)													
	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577		
CSSS Jeanne-Mance	35 394	28	33 003	26	28 476	22	21 609	17	9 760	8	128 242		
CLSC Saint-Louis-du-Parc	7 871	21	11 713	32	10 594	29	4 460	12	2 242	6	36 880		
Saint-Louis	3 689	27	4 895	36	3 236	24	1 400	10	415	3	13 635		
Mile End	4 182	18	6 818	29	7 358	32	3 060	13	1 827	8	23 245		
CLSC des Faubourgs	8 048	19	1 094	3	12 860	31	13 458	32	6 273	15	41 733		
Sainte-Marie	0	0	1 094	7	5 712	36	5 558	35	3 518	22	15 882		
Saint-Jacques	1 333	10	0	0	4 388	32	7 379	55	405	3	13 505		
Vieux-Montréal	3 859	100	0	0	0	0	0	0	0	0	3 859		
Faubourg-Saint-Laurent	2 856	34	0	0	2 760	33	521	6	2 350	28	8 487		
CLSC du Plateau-Mont-Royal	19 475	39	20 196	41	5 022	10	3 691	7	1 245	3	49 629		
Plateau-Est	2 319	13	8 251	47	3 123	18	3 262	19	562	3	17 517		
Plateau-Ouest	17 156	53	11 945	37	1 899	6	429	1	683	2	32 112		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)													
	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577		
CSSS Jeanne-Mance	3 235	3	14 201	11	20 846	16	31 860	25	58 100	45	128 242		
CLSC Saint-Louis-du-Parc	3 235	9	6 335	17	8 550	23	7 530	20	11 230	30	36 880		
Saint-Louis	0	0	2 628	19	4 065	30	4 205	31	2 737	20	13 635		
Mile End	3 235	14	3 707	16	4 485	19	3 325	14	8 493	37	23 245		
CLSC des Faubourgs	0	0	5 691	14	4 390	11	11 560	28	20 092	48	41 733		
Sainte-Marie	0	0	1 742	11	1 574	10	3 035	19	9 531	60	15 882		
Saint-Jacques	0	0	1 715	13	2 181	16	3 007	22	6 602	49	13 505		
Vieux-Montréal	0	0	681	18	0	0	1 678	43	1 500	39	3 859		
Faubourg-Saint-Laurent	0	0	1 553	18	635	7	3 840	45	2 459	29	8 487		
CLSC du Plateau-Mont-Royal	0	0	2 175	4	7 906	16	12 770	26	26 778	54	49 629		
Plateau-Est	0	0	762	4	3 234	18	4 269	24	9 252	53	17 517		
Plateau-Ouest	0	0	1 413	4	4 672	15	8 501	26	17 526	55	32 112		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS Jeanne-Mance	6 567	5	19 358	15	70 948	55	12 357	10	19 012	15	128 242
CLSC Saint-Louis-du-Parc	2 191	6	10 699	29	17 288	47	5 230	14	1 472	4	36 880
Saint-Louis	366	3	4 547	33	6 907	51	1 780	13	35	0	13 635
Mile End	1 825	8	6 152	26	10 381	45	3 450	15	1 437	6	23 245
CLSC des Faubourgs	2 201	5	2 280	5	17 521	42	5 600	13	14 131	34	41 733
Sainte-Marie	0	0	1 133	7	5 673	36	2 183	14	6 893	43	15 882
Saint-Jacques	495	4	1 140	8	4 086	30	2 261	17	5 523	41	13 505
Vieux-Montréal	681	18	0	0	3 178	82	0	0	0	0	3 859
Faubourg-Saint-Laurent	1 025	12	7	0	4 584	54	1 156	14	1 715	20	8 487
CLSC du Plateau-Mont-Royal	2 175	4	6 379	13	36 139	73	1 527	3	3 409	7	49 629
Plateau-Est	762	4	1 707	10	11 224	64	1 527	9	2 297	13	17 517
Plateau-Ouest	1 413	4	4 672	15	24 915	78	0	0	1 112	3	32 112

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)													
	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161		
CSSS Jeanne-Mance	32 178	25	38 277	30	22 901	18	21 864	17	13 166	10	128 386		
CLSC Saint-Louis-du-Parc	7 524	19	12 990	34	8 742	23	6 807	18	2 540	7	38 603		
Saint-Louis-du-Parc	7 524	19	12 990	34	8 742	23	6 807	18	2 540	7	38 603		
CLSC des Faubourgs	5 705	14	4 829	12	7 704	19	11 548	29	10 626	26	40 412		
Sainte-Marie	0	0	564	4	1 674	11	6 816	43	6 615	42	15 669		
Saint-Jacques	0	0	4 265	32	3 808	29	4 549	34	572	4	13 194		
Vieux-Montréal	2 618	100	0	0	0	0	0	0	0	0	2 618		
Faubourg-Saint-Laurent	3 087	35	0	0	2 222	25	183	2	3 439	39	8 931		
CLSC du Plateau-Mont-Royal	18 949	38	20 458	41	6 455	13	3 509	7	0	0	49 371		
Plateau-Est	4 671	25	7 756	41	3 988	21	2 284	12	0	0	18 699		
Plateau-Ouest	14 278	47	12 702	41	2 467	8	1 225	4	0	0	30 672		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)													
	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161		
CSSS Jeanne-Mance	3 043	2	11 934	9	23 463	18	34 382	27	55 564	43	128 386		
CLSC Saint-Louis-du-Parc	3 043	8	7 281	19	10 564	27	7 782	20	9 933	26	38 603		
Saint-Louis-du-Parc	3 043	8	7 281	19	10 564	27	7 782	20	9 933	26	38 603		
CLSC des Faubourgs	0	0	2 153	5	6 082	15	10 900	27	21 277	53	40 412		
Sainte-Marie	0	0	598	4	1 863	12	3 755	24	9 453	60	15 669		
Saint-Jacques	0	0	394	3	1 124	9	4 052	31	7 624	58	13 194		
Vieux-Montréal	0	0	0	0	1 257	48	1 361	52	0	0	2 618		
Faubourg-Saint-Laurent	0	0	1 161	13	1 838	21	1 732	19	4 200	47	8 931		
CLSC du Plateau-Mont-Royal	0	0	2 500	5	6 817	14	15 700	32	24 354	49	49 371		
Plateau-Est	0	0	934	5	1 777	10	6 350	34	9 638	52	18 699		
Plateau-Ouest	0	0	1 566	5	5 040	16	9 350	30	14 716	48	30 672		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS Jeanne-Mance	6 165	5	21 248	17	65 943	51	11 027	9	24 003	19	128 386
CLSC Saint-Louis-du-Parc	3 374	9	12 181	32	13 701	35	5 333	14	4 014	10	38 603
Saint-Louis-du-Parc	3 374	9	12 181	32	13 701	35	5 333	14	4 014	10	38 603
CLSC des Faubourgs	629	2	1 912	5	15 697	39	5 694	14	16 480	41	40 412
Sainte-Marie	0	0	0	0	2 238	14	2 461	16	10 970	70	15 669
Saint-Jacques	0	0	0	0	8 073	61	1 518	12	3 603	27	13 194
Vieux-Montréal	0	0	1 257	48	1 361	52	0	0	0	0	2 618
Faubourg-Saint-Laurent	629	7	655	7	4 025	45	1 715	19	1 907	21	8 931
CLSC du Plateau-Mont-Royal	2 162	4	7 155	14	36 545	74	0	0	3 509	7	49 371
Plateau-Est	596	3	2 115	11	13 704	73	0	0	2 284	12	18 699
Plateau-Ouest	1 566	5	5 040	16	22 841	74	0	0	1 225	4	30 672

